



SNUipp-FSU 42
Bourse du travail
4 cours Victor Hugo
42028 St Etienne cedex
snu42@snuipp.fr

À Mesdames, Messieurs les candidats
à l'élection municipale de Saint-Étienne

Saint-Étienne le 6 janvier 2020,

Mesdames, Messieurs,

vous avez fait connaître votre choix de vous porter candidat aux prochaines élections municipales. En matière d'éducation, cette échéance revêt une importance particulière : les conditions d'apprentissage des jeunes stéphanois sont en partie déterminées par les choix politiques municipaux.

Le SNUipp/FSU 42, syndicat majoritaire dans le primaire, a sondé les 70 écoles de la commune pour que chaque enseignant s'exprime sur les améliorations urgentes à apporter au quotidien des écoles. La participation a été massive et nous a permis d'élaborer un plan de 9 mesures qui permettraient de changer le visage de l'école publique dans notre ville.

Nous souhaiterions obtenir votre avis sur chacune des mesures présentées. Ces retours seront ensuite transmis aux communautés éducatives afin de faire vivre le débat démocratique autour des enjeux éducatifs.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous disons notre disponibilité pour échanger sur ce sujet et vous assurons de notre plein engagement au service d'une école publique de qualité à Saint-Étienne.

Pour le SNUipp/FSU42,
Jérémy Rousset

Nos priorités pour l'école : 9 mesures pour changer l'école publique à St Étienne

Après avoir sondé les 70 écoles publiques de la ville, le SNUipp-FSU présente 9 mesures pour changer en profondeur la qualité de scolarisation des petits Stéphanois.

– **Rénovation complète des écoles publiques**

Mesure n° 1 : le SNUipp-FSU réclame un choc d'investissement pour la rénovation des écoles publiques (doublement de l'enveloppe 2019 : 12 millions d'euros annuels) et la création de nouvelles écoles dans les secteurs en tension.

En 2008, faute d'investissement régulier, le réseau des écoles publiques de notre ville se trouvait dans un état déplorable et indigne. Depuis, les deux équipes municipales qui se sont succédées ont consenti à engager un plan d'investissement permettant d'améliorer la situation (en moyenne 3 à 4 millions d'euros par an pour l'ensemble des 70 écoles). Malheureusement, ces efforts sont loin d'être suffisants : dans certains locaux, il n'y a pas eu de rafraîchissement depuis plus de 30 ans. Ici, c'est un préau qui se fait attendre, là un espace de restauration aux capacités suffisantes, ailleurs des toilettes hors d'âge. Espaces trop exigus, trop bruyants, amélioration des espaces de cour de récréation, adaptation des salles de classes aux périodes de canicule ou de grand froid, extension des locaux scolaires quand le nombre d'élèves devient trop important : les besoins sont immenses et la réponse apportée aux équipes souvent la même : faute de budget suffisant, impossible de contenter toutes les écoles. Cela ne peut plus durer : tous les écoliers doivent pouvoir apprendre dans des locaux dignes du XXI^e siècle et ce, sans délai.

– **Agents municipaux**

Mesure n°2 : Recruter 70 nouveaux agents municipaux. Le SNUipp-FSU demande la présence d'une ATSEM par classe en maternelle et l'augmentation significative du nombre d'agents dans les écoles élémentaires.

Le nombre d'ATSEM dans les écoles est insuffisant et les remplacements mal assurés : de la toute petite section à la grande section, la qualité du taux d'encadrement est essentiel et conditionne l'accueil bienveillant et les apprentissages de ces tout jeunes enfants. Le nombre d'agents intervenant en école élémentaire est également insuffisant. Pensons notamment aux toilettes qui, faute de moyens suffisants, ne peuvent être nettoyées aussi souvent qu'il le faudrait. Pensons aux temps de cantine dont on pourrait améliorer le taux d'encadrement afin de rendre ce temps plus serein pour les enfants et les agents.

– **Crédits scolaires**

Mesure n°3 : le SNUipp-FSU réclame un plan d'augmentation de 30 % des crédits scolaires et une indexation du montant des crédits sur l'inflation.

Alors que l'augmentation des prix est constante chez les fournisseurs de matériel scolaire, les crédits scolaires n'ont pas connu de hausse depuis très longtemps. Malgré les demandes répétées de la profession, la mairie refuse d'accéder à cette demande légitime. Ainsi, des manuels, des investissements pour l'enseignement du sport, les arts, l'apprentissage de la lecture ou de la numération ne peuvent être engagés.

– Regroupements/fusion d'écoles

Mesure n°4 : le SNUipp-FSU souhaite que la mairie suive systématiquement l'avis des conseils d'école et qu'elle accède aux demandes des écoles qui souhaiteraient proposer une autre organisation (exemple : scinder une école primaire en une école maternelle + une école élémentaire)

Ces dernières années, la mairie a suivi systématiquement les préconisations de l'inspection académique pour regrouper, par exemple, des écoles élémentaires et maternelles d'un même groupe scolaire. Dans bien des cas, les enseignants et les parents étaient opposés à ces projets car ils dégradent la qualité du fonctionnement des écoles. Conséquence de ces décisions : alors que ces groupes scolaires comptaient au moins deux personnels de direction, il n'y en a plus qu'un seul, qui doit parfois composer avec près de 20 classes et 500 élèves. Dans ces conditions, il est alors bien compliqué de faire vivre un lien de qualité entre l'école et les familles. Les communautés éducatives doivent pouvoir être entendues pour adopter d'autres choix en terme d'organisation scolaire.

- Transports

Mesure n°5 : Le SNUipp/FSU demande la gratuité des transports pour les sorties scolaires et un accès totalement gratuit aux musées stéphanois.

Sans budget suffisant, difficile de faire vivre la promesse de l'école gratuite. Dans cette perspective, la gratuité complète du transport et de l'accès aux équipements sportifs et culturels de la ville pour les élèves des écoles publiques aiderait considérablement les écoles.

– Enfants sans logement

Mesure n°6 : le SNUipp-FSU demande à ce que la mairie soutienne publiquement les collectifs qui envisageraient de réquisitionner les écoles dans le cas où un élève se trouverait sans logement et pour lequel la préfecture n'envisage aucune solution. Nous demandons également la création de logements municipaux pour faire face aux situations les plus urgentes.

La ville de Saint-Étienne accueille des enfants dont la situation sociale est extrêmement précaire. Certains d'entre eux dorment en squat, dans des logements indignes, sous les ponts ou dans le recoin d'une rue. Cette situation n'est pas tolérable.

– Prêt enseignant

Mesure n°7 : le SNUipp-FSU demande la réouverture de ce service et le renforcement du lien entre les médiathèques et les écoles.

La mairie a souhaité supprimer ce service plébiscité par les enseignants stéphanois. Concrètement, des médiathécaires organisaient ce prêt et permettaient de gérer les milliers de prêts annuels : des moyens humains supplémentaires doivent être réengagés.

– **Écoles hors-contrat**

Mesure n°8 : le SNUipp-FSU souhaite que la mairie de Saint-Étienne mobilise tous ses moyens pour empêcher l'implantation d'écoles hors contrat sur la commune.

En vendant les locaux de l'école publique Fleming, la mairie a indirectement permis l'installation de l'école privée hors-contrat « Espérance banlieues » dans le quartier de Montreynaud. Ce type d'initiative contribue à instaurer une concurrence entre les écoles et à diviser la communauté éducative.

- **Création d'un conseil de l'éducation**

Mesure n°9 : création d'un conseil municipal de l'éducation

Les commissions extra-municipales ont été supprimées entravant la qualité du dialogue entre les écoles et la mairie. Un conseil municipal de l'éducation composé des représentants de la municipalité, des représentants des enseignants et des usagers des écoles publiques sera mis en place pour suivre la politique municipale en matière éducative.

Le coût estimé pour l'ensemble de ces mesures est de 8,3 millions d'euros annuels.

Cette somme, pour une ville de la taille de Saint-Étienne constitue un horizon d'investissement atteignable. Il s'agirait surtout d'un investissement sur le futur pour permettre aux 10 000 petits Stéphanois qui fréquentent l'école publique de pouvoir évoluer dans des structures accueillantes et parfaitement rénovées, avec un taux d'encadrement favorable, une offre culturelle accessible.

Un vrai pari sur l'avenir, en somme.